



**Conseil de laboratoire
Relevé de décisions
13 avril 2026
14h – 16h**

Sont présent.es :

Pouchet : Solenne Carof, Michel Dubois, Christelle Germain, Dominique Guillo, Salomé Hoarau, Jean-François Mignot
En ligne : Gérald Bronner

Invitées : Georgie Milard, Marta Veljkovic

Excusée : Elise Verley

Le conseil de laboratoire débute à **14h05**.

1. Dotations de fonctionnement 2026 (SU/CNRS)

MD et GM présentent la situation budgétaire pour 2026. Alors que les dotations de Sorbonne Université (SU) restent stables, celles du CNRS accusent une baisse de 10 % par rapport à 2025, dans un contexte d'austérité touchant l'ensemble des UMR dont la dotation dépasse 20 000 euros. Cette tendance, liée aux restrictions budgétaires nationales, laisse craindre une poursuite de la décroissance en 2027.

2. Audit du GEMASS par le CNRS

Les 14, 15 et 17 avril, le laboratoire accueille deux auditeurs de la délégation Paris Centre du CNRS. Un compte rendu détaillé sera transmis aux membres du conseil.

3. Demandes de soutien : concours CNRS 2026 et poste MCF handicap

MD et SC présentent un état des soutiens accordés par le laboratoire pour les concours CNRS et MCF handicap à Sorbonne Université. Le conseil exprime son étonnement devant l'absence de représentation de la sociologie au sein du comité de sélection du poste MCF, soulignant un déséquilibre disciplinaire.

4. Gestion des demandes de stage

Face à l'augmentation des demandes de stage, le laboratoire rappelle les règles en vigueur :

- Les stagiaires non rémunérés issus d'universités françaises doivent fournir une convention établie par leur établissement, incluant une preuve de couverture assurance.
- Les stagiaires rémunérés sur des lignes budgétaires CNRS doivent être déclarés dans Canopé, avec des délais variables selon leur nationalité (3 semaines pour les Français, 3 mois pour les étrangers). Tout stage de plus de 3 mois pour un étudiant français doit être obligatoirement rémunéré.

- Les stagiaires étrangers non rémunérés doivent justifier d'une couverture assurance officielle de leur université et être déclarés dans Canopé.

5. Bilan et perspectives du séminaire du GEMASS

MV., invitée du conseil, a dressé un premier bilan du séminaire de laboratoire. La discussion collective a porté sur les transformations nécessaires pour améliorer la participation et la diffusion des travaux. Trois décisions ont été arrêtées :

- Impliquer les responsables d'axe dans la programmation du séminaire.
- Réaliser un sondage auprès des membres pour recueillir leurs préférences (modalités : en ligne, présentiel, hybride)
- Adapter la communication en fonction des modalités retenues, en insistant notamment sur l'intérêt de ces séminaires pour les masterant.es et les doctorant.es.

6. Rencontre avec la présidente de Sorbonne Université

MD informe le conseil d'une récente rencontre avec la présidente de SU. Des échanges avec la vice-présidente recherche auront lieu prochainement pour réfléchir à l'avenir du laboratoire au sein de l'université, notamment compte tenu du retard pris par le site de Censier.

7. Demi-journée des doctorants 2027

La prochaine demi-journée des doctorants est programmée pour le 17 février 2027. Une assemblée générale du laboratoire est à prévoir sur le même jour.

8. Communication du GEMASS

Deux nouvelles vidéos, consacrées aux travaux de Zara Salzmann et Sylvain Fontaine, sont désormais disponibles sur le site du laboratoire. Les travaux en cours sur le site Pouchet pourraient retarder la production de nouvelles vidéos.

9. Questions diverses

- CG informe le conseil qu'une réunion sur les archives du site Pouchet a eu lieu ; les documents seront partagés avec les membres.
- JFM sollicite à la demande de F. Gargiulo une réorganisation des bureaux. Une discussion sur l'utilisation du bureau 243, occupé ponctuellement par LAV, sera organisée.
- SH interroge la direction du laboratoire sur l'allocation des soutiens aux missions des doctorants. MD et SC suggèrent d'organiser des rencontres régulières avec les doctorants et doctorantes pour répondre à leurs questions pratiques.
- MD informe le conseil que le médecin du travail a alerté la direction sur la nécessité d'un encadrement personnalisé pour quelques doctorants. MD et SC appellent l'ensemble des membres du laboratoire à être attentifs aux conditions de travail des doctorant.es, et à faire attention à celles et ceux qui pourraient avoir des besoins spécifiques.

16h05. Fin du conseil de laboratoire.